

La lettre de l'APPCM



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Assemblée Permanente

Lettre bimestrielle de l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers



Le mot du Président

Agir au cœur de l'économie

L'artisanat ne manque pas de talents. Nous sommes aujourd'hui neuf cent vingt mille entreprises à participer au dynamisme de notre pays. Notre contribution à l'emploi, quatre-vingt mille emplois tous les ans, est grande.

Soutenir la croissance de notre secteur, susciter une nouvelle génération d'entreprises artisanales suppose que la future loi annoncée par Hervé Novelli prenne effectivement en compte nos attentes : un statut pour l'entrepreneur individuel qui prévoit la dissociation du patrimoine personnel du chef d'entreprise et du patrimoine professionnel, des délais de paiement adaptés à la vie et à la réalité de l'entreprise artisanale, la poursuite de la simplification de toutes les procédures administratives, la généralisation du rescrit fiscal, l'interlocuteur social unique, le développement du fonds assurance formation de l'artisanat à guichet unique, un réel élan à la cession-transmission des entreprises artisanales.

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat travaillera aux côtés du gouvernement et du parlement pour que 2008 soit l'année des entrepreneurs et que les mesures en préparation permettent à notre secteur de contribuer, comme il l'a toujours fait, à la vitalité de notre pays et à l'excellence française.

Alain Griset



© Daniel LE STANC

Sommaire

L'excellence artisanale à l'honneur 2

→ La performance de la France à la finale internationale des Olympiades des métiers au Japon et la remise des prix « Stars & métiers » ont attesté l'excellence de l'apprentissage et de l'artisanat français.



Tribune 3
Jean-Vincent Boussiquet, président de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire.

Brèves européennes 4

→ La France organisera un grand rassemblement d'apprentis européens, selon Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi.

Impulsions actions 4

→ L'APPCM s'engage à promouvoir la lutte contre toutes les formes de discriminations.

L'artisanat: passion et réussite

Sur le thème « L'artisanat : passion et réussite », la semaine nationale de l'artisanat se déroulera du

14 au 21 mars. Les chambres de métiers et de l'artisanat avec l'appui des organisations professionnelles organiseront partout en France une multitude d'événements

pour valoriser auprès du grand public et des jeunes, les métiers, les opportunités de formation, d'emploi, d'avenir professionnel offertes par l'artisanat.

En savoir plus : www.artisanat.fr et www.upa.fr



La Première entreprise de France au Salon des Entrepreneurs

L'artisanat, représenté par les chambres de métiers et de l'artisanat et les unions professionnelles artisanales, était présent au Salon des

Entrepreneurs les 6 et 8 février 2008 pour accueillir et accompagner les porteurs de projets dans leurs

démarches de création ou de reprise d'entreprise. La Première entreprise de France a fait valoir la vitalité des créations d'entreprises du secteur et les nombreuses opportunités accessibles à ceux qui souhaitent reprendre une entreprise.

En savoir plus : www.artisanat.info

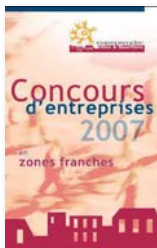


Concours d'entreprises en zone franche urbaine

L'association « Entreprendre Villes et Quartiers » organise en partenariat avec l'APCM le concours d'entreprises en zone franche destiné à stimuler,

encourager et accompagner les entreprises ayant fait le pari de s'implanter et de se développer en zone franche urbaine. La remise des prix du concours 2007 a eu lieu au Sénat le 30 janvier. Chaque lauréat a reçu une dotation de 5000 euros.

En savoir plus : www.eveq.org



► Olympiades des métiers

Une pluie de médailles pour l'équipe de France des métiers

La performance de la France à la finale internationale des Olympiades des métiers au Japon en novembre 2007 et la remise des prix « Stars & Métiers » le 5 décembre dernier ont mis en lumière et attesté l'excellence de l'apprentissage et de l'artisanat français.

Une reconnaissance au plan international et au plan national relayée par les grands médias à travers une série de portraits et de reportages illustratifs du talent des apprentis et des artisans récompensés.



© DANIEL LE STANC

Les 39^{es} Olympiades des métiers se sont déroulées du 14 au 22 novembre dernier au Japon, apportant douze médailles à la France, cinq d'or, quatre d'argent, trois de bronze et treize diplômes d'honneur. Une très grande réussite pour l'équipe de France des métiers qui a doublé son nombre de médailles par rapport à l'édition d'Helsinki en 2005. Parmi les 47 pays participant à cette compétition internationale, la France se classe ainsi troisième pour les médailles d'or après la Corée et le Japon, et quatrième mondiale pour l'ensemble des médailles. Au total, sur trente-neuf métiers représentés, vingt-cinq candidats français ont été récompensés. Cette compétition internationale, organisée tous les deux ans dans un pays différent, permet à de jeunes professionnels âgés de moins de 23 ans issus de l'apprentissage de se confronter aux meilleurs de leur spécialité et de valoriser leur formation professionnelle.

→ Retrouvez tous les reportages télévisés sur les Olympiades des métiers sur www.cofom.org

Vingt-cinq candidats récompensés

► **Les cinq médailles d'or** ont été obtenues par Yoan Soubios (22 ans, Midi-Pyrénées), imprimeur, Sébastien Guitet (21 ans, Pays-de-la-Loire), contrôleur industriel, Arnaud Savry (22 ans, Champagne-Ardenne), menuisier, Bertrand Doussault (21 ans, Provence-Alpes-Côte d'Azur), tailleur de pierre, et Barthélémy Papineau (21 ans, Pays de la Loire), boulanger.

► **Les quatre médailles d'argent** ont été décernées à Nicolas Denigot et Cédric Thabot (21 et 22 ans, Pays de la Loire), jardiniers/paysagistes, Frédéric Biaunier (22 ans, Rhône-Alpes), carreleur, Célia Hamel (22 ans, Basse-Normandie), coiffeuse, et Audrey Lacoste (21 ans, Midi-Pyrénées), esthéticienne.

► **Les trois médaillés de bronze** sont Allan Patin (22 ans, Champagne-Ardenne), peintre/décorateur, Jérôme Toque (20 ans, Pays de la Loire), ferblantier/couvreur, et Jérémie Jury (22 ans, Bretagne), serrurier/métallier.

► **Treize diplômes d'honneur** ont récompensé des aptitudes techniques excellentes.

Des parcours d'exception récompensés

Le prix Stars & Métiers, organisé par le Groupe Banque Populaire et le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, récompense l'excellence, l'audace et l'innovation de chefs d'entreprise exemplaires. La création de ce prix est l'aboutissement d'un projet ambitieux : réunir dans un unique concours, le prix national de la dynamique artisanale organisé depuis près de 30 ans au sein du Groupe Banque Populaire et le prix ARTINOV, initié par les chambres de métiers et de l'artisanat de Rhône-Alpes et déployé au plan national depuis 2005. La première édition a eu lieu en 2007.

Le 5 décembre, neuf chefs d'entreprises, distingués parmi cent cinquante candidats, ont été officiellement récompensés pour leur capacité d'innovation et leur dynamisme tant technique que commercial et social. Ils ont été mis à l'honneur lors d'une soirée de prestige à laquelle participaient sept cents personnes. Cette soirée était organisée sous le haut patronage d'Hervé Novelli, secrétaire d'État chargé des entreprises et du commerce extérieur en présence d'Alain Griset, président de l'APCM, et de Philippe Dupont, président du Groupe Banque Populaire. En organisant ce concours, l'APCM et le Groupe Banque Populaire remplissent leur mission d'accompagnateurs de talents, d'observateurs attentifs et expérimentés, et poursuivent un double objectif : valoriser auprès de l'opinion publique l'artisan en qualité de chef d'entreprise, son aptitude à initier des démarches innovantes ; rendre attractives les entreprises artisanales auprès des jeunes.

→ Découvrez les parcours d'exception des lauréats du concours Stars & Métiers sur www.artisanat.fr



Les lauréats 2007

« Innovation technologique »

- Joseph Fernandez, construction de matériel viticole.
- Manuel Rodrigues, génie climatique.

« Stratégie globale d'innovation »

- Jean François Delaforge, fabrication d'appareils médicaux et chirurgicaux.
- Fabrice Kenne, conception, réalisation d'éléments ornementaux.

« Dynamique en gestion des ressources humaines »

- Christian Boistelle, pâtisserie.
- Benoît Brissinger, conception de jardins.
- Nathalie Richard et Christophe Blancféré, charpente et bois.

« Dynamique commerciale »

- Jean Philippe Fally, ferronnerie d'art.
- Sylvain Bulot et Nelly Emery, marqueterie et restauration de meubles anciens.

PHOTOS STARS ET MÉTIERS : © STUDIO HARCOURT



© CMA INDRÉ-FLOIRE

Jean-Vincent Boussiquet

Président de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire, vice-président de l'APCM.

Vous faites partie du Comité Français des Olympiades des Métiers et vous avez assisté aux finales mondiales qui se sont déroulées au Japon. Quelle est votre impression générale ?

Ce qui est remarquable, c'est l'élan formidable et la volonté farouche de faire bien et beau qui animent tous ces jeunes, garçons et filles. Ils ont d'autant plus de mérite que la compétition dure quatre jours, en présence d'un public bruyant, ce qui ne facilite pas la concentration ! À leurs côtés, maîtres d'apprentissage, formateurs, parents, conseillers régionaux composant la délégation française, étaient là pour les encourager.

Que représentent les Olympiades des Métiers ?

Cette compétition est une magnifique vitrine des métiers et des savoir-faire, à l'échelle planétaire ; elle valorise les jeunes et permet à l'apprentissage de bénéficier d'un rayonnement international. Saluons à cet égard le travail des médias et de la télévision qui ont bien relayé l'opération. C'est aussi, pour ces jeunes qui ont su franchir les différentes étapes, une expérience formidable, une école de la vie, car une telle compétition demande des qualités de compétiteurs, de pugnacité, de courage, et de contrôle de soi.

Cette démarche d'ouverture vers l'international, de confrontation de savoir-faire à l'échelle internationale, est-ce une voie à poursuivre ?

Dans un monde désormais ouvert à l'échelle planétaire, l'apprentissage et l'artisanat ne peuvent envisager de vivre repliés sur eux-mêmes. Se confronter à d'autres cultures, d'autres savoir-faire est désormais indispensable pour notre secteur et son enrichissement. Par expérience, en tant que Président de la CMA d'Indre-et-Loire qui envoie, régulièrement, des jeunes apprentis en immersion sur des durées variables en Europe, je sais que ce mode de formation convient parfaitement aux jeunes dont les compétences sont très appréciées par nos amis européens.



La France organisera un grand rassemblement d'apprentis européens

Lors du colloque organisé par l'APCM lundi 28 janvier sur la mobilité européenne des apprentis, Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi, a rendu public, dans un message diffusé aux participants, la décision du gouvernement de faire de la mobilité des apprentis une de ses priorités dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne. La ministre a annoncé qu'un grand rassemblement aurait lieu en 2008, réunissant des milliers d'apprentis venus de toute l'Europe pour se retrouver, échanger et travailler ensemble. Ce rassemblement, ainsi que la Conférence consacrée aux entreprises artisanales contribueront à mettre l'Artisanat au cœur de la Présidence française de l'UE.



La mobilité des apprentis en Europe est l'une des priorités de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Emploi.

Le chiffre... 80 000

Depuis la rentrée de septembre 2007, quatre-vingt mille nouveaux contrats d'apprentissage ont été enregistrés par les chambres de métiers et de l'artisanat. Ce chiffre conforte le rôle des chambres et du secteur: un tiers de la performance générale d'apprentissage en France est réalisé par le secteur de l'artisanat.



► Mobilité européenne

Une nouvelle impulsion pour les apprentis du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat

Avec le soutien de l'Union européenne, l'APCM coordonne et anime un dispositif de mobilité destiné aux apprentis formés dans les entreprises artisanales et les centres de formation d'apprentis. L'APCM a obtenu dans le cadre du programme Leonardo trois cent cinquante bourses de mobilité qui permettront à de jeunes apprentis de partir en Europe pour suivre leur cursus d'apprentissage. Le lancement officiel de l'opération a eu lieu le 28 janvier dans le cadre d'une

manifestation organisée en partenariat avec la communauté européenne. À quelques mois de l'ouverture de la présidence française de l'Union européenne, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a rappelé le souhait plusieurs fois déjà affirmé de voir se mettre en place au niveau européen des programmes d'échanges et de reconnaissance des compétences identiques à ce qui existe déjà pour les étudiants dans le cadre du programme Erasmus.

► Convention de partenariat

L'APCM, actrice de la lutte contre les discriminations

Lors de la dernière assemblée générale de l'APCM, le 5 décembre 2007, Louis Schweitzer, président de la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) a souligné le rôle des chambres de métiers et de l'artisanat dans la prévention des discriminations en souhaitant que les chambres deviennent « un relais de confiance » pour promouvoir auprès de tous les interlocuteurs, que ce soit les chefs d'entreprises artisanales ou leurs clients, la volonté de mettre en pratique une véritable égalité. Le 13 décembre dernier, l'APCM signait une convention de partenariat avec le secrétariat général de la



Charte de la diversité avec un double objectif: sensibiliser les entreprises à la non-discrimination et les inciter à œuvrer en faveur de la diversité.

